



GESTION, PRÉVENTION ET MITIGATION DES RISQUES

MANAGEMENT, PREVENTION AND MITIGATION OF RISKS

Responsable(s): **Pietro SALIZZONI, Richard PERKINS**

| Cours : 27 | TD : 0.0 | TP : 0.0 | Autonomie : 0.0 | BE : 3 | Projet : 0.0 | Langue du cours : FR

Objectifs de la formation

Préciser le cadre législatif pour prévenir les risques et les mitiger.

Analyser les processus psychologiques qui accompagnent les prises de décisions

Mots-clés :

Programme

Droit et normes (15h CM) I. Michallet Lyon 3

1. Les sources de la réglementation environnementale (en France)
2. Les sources de la réglementation environnementale (au-delà de la France)
3. Les principes et les acteurs du droit de l'environnement
4. Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
5. Le droit de l'eau
6. Le droit de l'air
7. Le droit des déchets
8. L'évaluation environnementale

Compétences

- Comprendre la hiérarchie des normes et leur articulation
- Connaître les grands principes et les réglementations principales du droit de l'environnement
- Lier la réglementation environnementale aux situations concrètes vécues en entreprise

Travail en autonomie

Objectifs : Cette activité n'est pas concernée par des activités d'autonomie cadrées en dehors du travail personnel.

Méthodes : Cette activité n'est pas concernée par des activités d'autonomie cadrées en dehors du travail personnel.

Bibliographie

Contrôle des connaissances

Savoir: 50%
Savoir-faire: 25%
Méthodologie: 25%